GARONS

le magazine n° 14



Nos gastronomes en culotte courte

journal municipal octobre 2015

JM.M

Services mairie

HÔTEL DE VILLE

- Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE : lundi,
mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

- Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé le vendredi après-midi.

- État civil, carte nationale d'identité, passeport, inscription cantine, garderie, centre de loisirs

- Aide sociale, élections

- Horaires d'ouverture de la Médiathèque Saint-Exypéry :
❒ Lundi : fermeture hebdomadaire
❒ Mardi : de 15h30 à 18h30
❒ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
❒ Vendredi : de 15h30 à 18h30
❒ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 66 38 91 43

- Site internet : www.ville-garons.fr

- Horaires d'ouverture au public de la déchèterie de NÎMES MÉTROPOLE en période hiver (du 1er octobre au 31 mars) :
❒ Lundi : de 14h à 17h
❒ Mardi : de 9h à 12h
❒ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
❒ Jeudi : de 14h à 17h
❒ Vendredi : de 9h à 12h
❒ Samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h
Fermée le dimanche et les jours fériés.

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

- DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
- MSA : Mme Basset
permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

- Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
- Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
- Pompiers : 18
- AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 08 00 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjoints



ALAIN DALMAS
Maire



YVES RODRIGUEZ
1er adjoint,
délégué aux bâtiments communaux



JOSIANE GAUDÉ
2e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL
3e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE
4e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI
5e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



JACQUELINE CHAPEYRON
6e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



MICHEL JARRY
7e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA
8e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
MAIRIE DE GARONS :
Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69



LE MAGAZINE, JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GARONS

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL

Crédits photos : Mairie de Garons, J.M. MARCOUREL, B. ESPITALIÉ et autres garonnais
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n°131977

Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement

Édito du maire



LÉGIFÉRER C'EST FACILE, METTRE EN ŒUVRE C'EST MOINS ÉVIDENT !...

Garonnaises, Garonnais, Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous, en ce retour de vacances. Puissent-elles vous avoir apporté le repos espéré, le partage de bons moments en famille et surtout les bonnes résolutions de rentrée.
Le capital d'énergie bienfaisante de cet été bien ensoleillé et dynamique vous conduira sans encombre vers ce dernier trimestre de l'année. Du moins, c'est ce que je vous souhaite.

Je sais cependant que, pour beaucoup d'entre vous, le contexte actuel n'est pas favorable : recherche d'emploi ou de logement, soucis de santé, scolarité des enfants, difficultés familiales.
C'est pourquoi, je tiens à vous rappeler que je continuerai avec mon équipe municipale, à vous accompagner dans votre quotidien, toujours dans le respect des règlements en vigueur et dans la mesure de nos possibilités, en restant à votre écoute pour faciliter votre vie à Garons.

Les travaux importants que nous avons engagés, notamment dans les écoles, ainsi que ceux de voirie qui se poursuivent, en sont la preuve.
Et pourtant, ce n'est pas chose aisée tant les contraintes de tous ordres empêchent ou ralentissent notre priorité affichée de construire le « Garons de demain » et de miser sur le bien-être de tous et surtout des plus jeunes.
La mise aux normes PMR de l'école élémentaire Jean Monnet, chantier d'envergure avec la création d'un ascenseur et la reconstruction des toilettes extérieures s'est déroulé en un temps record (en dépit des nombreuses embûches) et s'est achevé par l'installation dans toutes les classes, de tableaux numériques comme ceux précédemment installés à Saint Exupéry.



Il est à noter que Garons est l'une des rares communes où toutes les écoles sont désormais adaptées aux **P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite.
Belle réussite aussi, que celle de la construction de la cantine maternelle, les « Péquélets » où quelque quatre-vingt-dix jeunes enfants peuvent déjeuner dans une structure qui leur est complètement adaptée. Beaucoup d'attention leur est accordée tant dans la découverte du goût pour certains, que dans l'apprentissage quasi « maternel » de l'autonomie pour les autres.

Tous ces efforts mis en œuvre, alors même que l'Etat nous impose un plan de rigueur financier, relèvent de notre détermination et d'une maîtrise budgétaire des plus raisonnables.
Aussi, je remercie tout particulièrement les élus du Conseil municipal qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie dans cette mobilisation au service des administrés, le personnel communal qui a réalisé un travail exceptionnel dans la remise en état des écoles pour cette nouvelle rentrée et vous, chers administrés qui par votre état d'esprit coopératif dans tous les domaines, animez notre désir de poursuivre.

La fin d'année qui s'amorce, nous permettra de finaliser les projets en cours tels que la construction de terrains de tennis, la création de logements supplémentaires et la poursuite des travaux de voirie.

Sur le plan festif, les manifestations habituelles se préparent activement pour tenter de vous offrir, jeunes et moins jeunes, cette atmosphère « magique » qui nous fait oublier pour un temps que tout n'est pas parfait.

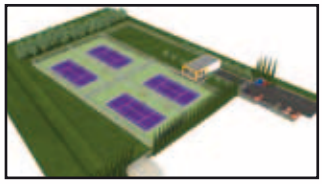
Enfin, je compte sincèrement sur vous toutes et tous, pour nous aider à défendre les intérêts à venir de notre collectivité et adopter ce nouveau slogan « J'aime ma Commune ! ».

Alain DALMAS, Maire de Garons

Sommaire



Services mairie ● 2
Permanences des élus ● 2
Édito du Maire ● 3



Scolaires ● 4
Construction Tennis ● 5
Médiathèque ● 6



Markethon ● 7
Conseil municipal ● 10
Garons hier/aujourd'hui ● 11



Environnement ● 13
Fête votive ● 14 - 15
Agenda des manifestations ● 18



Etat civil ● 19
CLSH ● 20 - 21
Associations ● 22 - 25

Renseignements utiles ● 27

L'HEURE EST À L'INFORMATIQUE



Comme prévu, toutes les classes du groupe scolaire Jean Monnet élémentaire sont désormais équipées de TBI (tableaux blancs interactifs). Par ailleurs, le matériel informatique de l'école est totalement renouvelé. Laissons aux enseignants et aux élèves le temps de découvrir et de s'approprier cette nouvelle ouverture éducative et scolaire.

Recensement des effectifs

IMPORTANT
Pré-inscriptions scolaires Information aux parents d'élèves

Afin de recenser tous les enfants nés en **2013** qui intégreront à la rentrée **2016-2017** une classe de petite section de **maternelle**, merci de vous présenter en mairie avec copie du livret de famille **avant le 15 décembre 2015**. Ces effectifs doivent être obligatoirement communiqués à l'inspection académique.

REMISE DES DICTIONNAIRES



La remise des dictionnaires de fin d'année, pour les élèves de CP du groupe élémentaire Jean Monnet s'est déroulée le 30 juin dernier.

C'est dans une ambiance détendue et récréative que ces élèves ont reçu de Brigitte MALIGE, adjointe déléguée aux affaires scolaires, un dictionnaire « Robert juniors » dédicacé pour encourager leur scolarité élémentaire à venir.

Après ce cadeau de fin d'année, le goûter fort sympathique distribué par les conseillers municipaux venus nombreux pour l'occasion, s'est achevé dans les jardins de la mairie. Fort intéressés par les nombreuses illustrations colorées de cet ouvrage et la multitude de mots à découvrir, les enfants semblaient pleinement apprécier en ce bel après-midi ensoleillé, cette « classe de plein air ».

CANTINE DES PÉQUÉLETS : UN CADRE PRIVILÉGIÉ

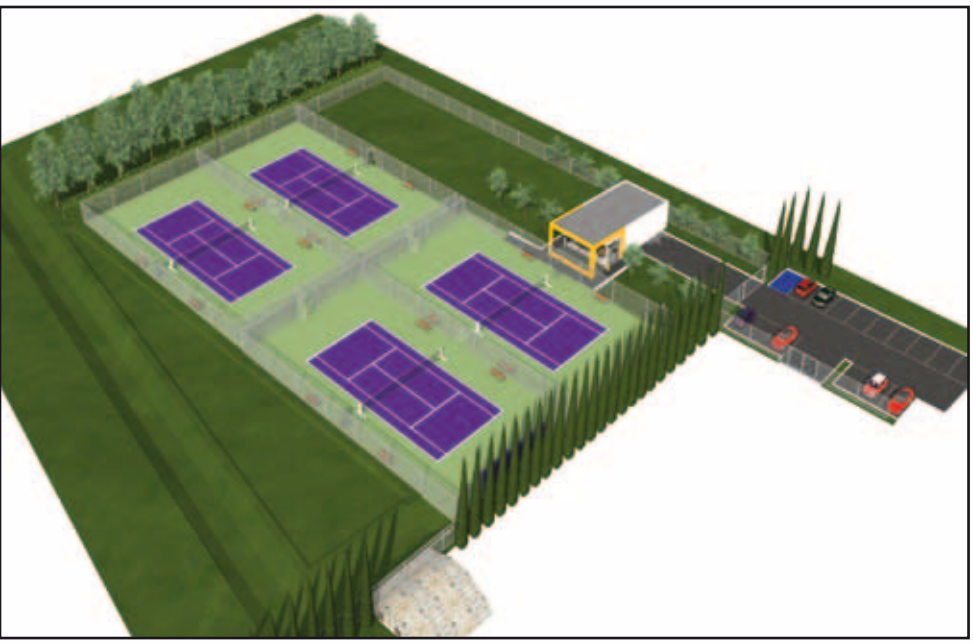


Pour la première étape marquante de la vie des plus petits, celle de faire leur entrée à l'école maternelle, elle s'est accompagnée cette année de la découverte d'un nouveau lieu de restauration.

C'est sous les soins et la responsabilité de Mme Inès Figuigui, responsable et de Christine Louet, que les plus petits ont fait leurs premiers pas dans ce mini « restaurant ».



CONSTRUCTION DE 4 COURTS DE TENNIS ET D'UN CLUB HOUSE



Le projet communal de réalisation de quatre courts de tennis et d'un club house est en cours.
Situé à l'entrée Nord-est de la commune « Carreire dis Amourous » à proximité de la halle des Sports et de la salle des fêtes, l'achèvement est prévu pour la fin du premier semestre 2016.
L'accès aux terrains se fera dans le prolongement du parking existant. 16 places de stationnements, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, complèteront le parking de la halle des sports

Les courts de tennis :

Au nombre de quatre, clôturés et possédant des accès entre chaque aire de jeux, d'une dimension de 20 x 38 m, ces courts de tennis réalisés en résine synthétique sont pensés pour le jeu double et seront pourvus de l'ensemble des équipements nécessaires au jeu (filet suspendu central, chaise d'arbitrage...).

Un d'entre eux proposera une variante en caoutchouc, considéré comme « court d'honneur ».

Le club house :

Implanté à l'axe du court d'honneur, il se compose d'un simple rez-de-chaussée, permettant d'avoir une visibilité complète des courts de tennis et abritera un bureau d'arbitrage, un local de stockage et deux vestiaires équipés d'une zone pour se changer et d'une zone sanitaires/douches. Le tout respectant les normes PMR en vigueur.
Cet équipement sera financé pour moitié par les fonds propres de la commune comprenant la vente des anciens terrains à un bailleur social, complété par les subventions prévues par l'Etat et Nîmes Métropole. Ce qui permettra en outre à la commune de répondre aux exigences réglementaires relatives aux quotas des logements sociaux.

ÉLECTIONS RÉGIONALES



Après la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller départemental et le conseiller régional, des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.
Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps 2017.
Elles auront lieu les **dimanches 6 et 13 décembre 2015** dans vos bureaux de vote habituels.
Nota : Seule une pièce d'identité est obligatoire au moment du vote.

CHEMIN D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE : PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS, FONT PLUS QUE FORCE NI QUE RAGE !

Certains administrés nous ont fait part de leur mécontentement sur le mauvais état de ce chemin et des difficultés de circulation qu'il occasionne.
Pour rappel, ce chemin est appelé à être modifié prochainement dans son tracé actuel pour être réaménagé avec un dimensionnement différent, dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone Mitra.La voirie sera donc refaite par Nîmes Métropole.

NOUVELLE RENTRÉE À LA MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

Rentrée littéraire avec tous les nombreux nouveaux romans adultes de septembre. Une production éditoriale riche en auteurs français et étrangers ; vous retrouverez les auteurs incontournables (Amélie Nothomb, Delphine de Vigan, Christine Angot, Henning Mankell, Jim Harrison... et la liste est longue), mais aussi de belles découvertes littéraires avec de jeunes romanciers. Certains de ces titres se détacheront du lot pour figurer sur la liste des grands prix littéraires d'automne.

Rentrée des classes avec la reprise des animations à destination des classes maternelles et primaires à la médiathèque, tous les mardis et vendredis matins. Sur ces premiers mois de l'année scolaire, les lectures proposées par l'équipe de la médiathèque sont axées sur la thématique du conte (et plus particulièrement " le conte détourné ", ou comment un écrivain jeunesse réinvente les contes classiques et se joue des personnages et des histoires).

Une exposition à découvrir dans les locaux de la médiathèque du 29 septembre au 16 octobre : " Il était une fois le pays merveilleux des contes de fées ". Exposition prêtée par la Direction du Livre et de la Lecture du Gard, qui proposera aussi un spectacle de conte tout public le vendredi 27 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de Garons : " Croquantes : contes à savourer " de la conteuse Suzana Azquinezer (entrée gratuite, enfants accompagnés des parents).

Rappelons enfin que l'entrée à la médiathèque est libre. L'inscription pour le prêt à domicile de documents est gratuite (enfants ou adultes). Il suffit de prévoir un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Des espaces de détente mais aussi de travail (exposés entre enfants, travail individuel) sont à votre disposition, ainsi qu'un espace multimédia.





Trois ateliers créatifs de décoration seront organisés par une animatrice spécialisée les samedis 24 octobre, 14 novembre et 5 décembre 2015 de 14h à 16h. Réservations à la Médiathèque.

L'équipe de la médiathèque vous accueille aux horaires suivants : mardi et vendredi de 15h30 à 18h30, mercredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Portail public de la médiathèque sur le site officiel de la ville www.garons.fr : informations diverses et pratiques, listes des nouveautés, coups de cœur, accès à votre compte lecteur.

Tél. : 04 66 38 91 43.

Adresse : 6 rue de la République.

LES GARONNAIS ONT DU TALENT

organisent dans le cadre de la prochaine exposition de leurs œuvres à la Médiathèque (du 6 au 21 novembre 2015), 2 réunions de préparation, **les 8 et 22 octobre prochains, à 19h, dans la salle des contes.**

Vous êtes artiste, confirmé ou amateur ; vous souhaitez partager vos œuvres ou les faire connaître : vous pouvez vous joindre à ces réunions et rencontrer les membres de la commission Culture.

LE MARKETHON DE L'EMPLOI



Vous qui voulez recruter, qui cherchez un emploi, sachez que le **jeudi 15 octobre 2015**, le COMIDER (Comité pour le Développement de l'Economie Régionale) organisera, pour la 20e année consécutive, le MARKETHON DE L'EMPLOI.

Le taux de chômage au niveau France Métropolitaine ne cesse d'augmenter. Le Languedoc-Roussillon est particulièrement touché. Aussi, le MARKETHON a toute sa place dans les actions qui mènent vers l'emploi.

- **C'est une action de terrain :** sur un seul jour, le **15 octobre 2015,** au départ de **22 villes de notre région,** les chercheurs d'emploi, de tous âges et volontaires, vont prospecter les entreprises dans une zone géographique qui leur est attribuée, pour solliciter des propositions de travail.
- **C'est une action collective :** les participants sont regroupés par équipe de 3 ou 4, ce qui leur donne une meilleure assurance, confiance et crédibilité.
- **C'est une action solidaire :** la totalité des propositions collectées par toutes les équipes au cours de la journée est mise à la disposition de l'ensemble des participants (Markethoniens).
- **C'est une action organisée avec le concours de nombreux partenaires.**

Des résultats significatifs (2014) : 23 villes du Languedoc-Roussillon

1 573 participants, 14 156 entreprises visitées, 1 736 propositions d'emploi recueillies.

Sur l'agglo de Nîmes

213 participants, **1 748** entreprises visitées, **2227** propositions d'emploi recueillies, **plus de 40 %** des participants ont trouvés un emploi ou une formation après 4 mois.

Les projets de recrutement sont collectés par des demandeurs d'emploi volontaires, sans aucune contrainte de participation. Ces candidats ont, pendant une journée entière, frappé aux portes de nombreuses entreprises dans un but collectif démontrant ainsi leur désir de retour vers l'emploi. « Faire confiance à un Markethonien est un gage pour l'avenir ».

Démarches à suivre :

1- Inscription à l'adresse et aux dates et heures proposées sur les tracts et affiches de la ville concernée.

2- Participation au Markethon le **jeudi 15 octobre 2015** (toute la journée).

3- À partir du lundi 19 octobre, ***l'ensemble des propositions*** collectées dans les villes du Languedoc-Roussillon participantes ***sera affiché sur le site internet du*** COMIDER : **www.comider.org/markethon** (avec code d'accès réservé aux participants).

LA SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES

Pour la 5e année consécutive, les seniors sont mis à l'honneur durant cette période.

Pour l'occasion, à l'initiative de Marie-Jeanne BALEINE, est organisé un après-midi récréatif en partenariat avec l'association des Anciens Jeunes, étant bien entendu que toutes les personnes intéressées y sont conviées, même si elles ne participent pas aux activités habituelles de l'association.

Rendez-vous est donc donné à tous les seniors désireux de partager un moment festif et sympathique **le jeudi 22 octobre 2015, de 14h à 18h à la salle des fêtes de Garons.**

L'animation sera conduite par le groupe Digital Audio Musique.

Les inscriptions indispensables à l'organisation seront enregistrées par l'association des Anciens Jeunes : Christine Lorenzo au 06 62 54 01 91 ou Georgette Bolinches au 04 66 70 06 49.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).



Centre du Service National de Nîmes

- Par téléphone : 04 66 02 31 73
- Par courrier : CSN de NÎMES - BP 79085 - 30972 NÎMES Cedex 9
- Par Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

Depuis le 1er décembre 2014, le CSN de Nîmes ne reçoit plus de public, même sur rendez-vous.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



INFORMATION

TanGO!
Transports de l'Agglomération Nîmoise

Depuis le lundi 24 août 2015, pour la rentrée, de nouveaux horaires ont été mis en application sur le réseau TANGO.
Ainsi pour vos déplacements, vous pouvez vous référer aux guides horaires déjà disponibles dans vos boutiques : rue Régale, Parnasse et Vélo Tango ou à vos points d'arrêts.
Nous vous invitons à contacter le 09 70 81 86 38 ou tangobus.fr pour obtenir plus d'informations.

Le service clientèle Tango

RÉVEILLONS LA SOLIDARITÉ AVEC LA FONDATION DE FRANCE !

OFFRONS UN RÉVEILLON À CEUX QUI N'EN ONT PAS

Les Réveillons de la Solidarité — Fondation de France

Depuis 2010, l'isolement des Français s'est installé et accentué : 5 millions de personnes sont seules en France et au moment des fêtes de fin d'année, alors que la plupart des gens se retrouvent en famille ou entre amis, la solitude est plus pesante encore.
L'an dernier, grâce à 146 réveillons organisés dans toute la France, 22 000 personnes ont pu vivre pleinement ce moment en réveillonnant *« comme tout le monde »*.

« Ces fêtes s'adressent en premier lieu à des personnes en difficulté, mais nous tenons aussi à ce qu'y participent au même titre des voisins, des commerçants, des élus...pour favoriser les échanges et les rencontres entre des populations qui se côtoient sans se connaître et créer ainsi des liens durables dans un quartier, un village. » Martine Gruère, Expert-conseil Solidarités à la Fondation de France.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le soutien des Réveillons de la Solidarité en 2015. Pour faire un don (les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant) :

- **en ligne :** www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite
- **par chèque :** le libeller à l'ordre de Fondation de France - Réveillons de la Solidarité,
et l'adresser à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

Plus d'informations sur les Réveillons de la Solidarité sur : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

Contact presse :
Charlotte de Lattre - 01 44 21 87 47 -
charlotte.delattre@fdf.org





CONSEILS MUNICIPAUX
DU 8 JUILLET ET DU 16 SEPTEMBRE 2015

Extrait des délibérations : textes complets en Mairie ou sur le site de la ville

- Lancement des études en vue de la construction de quatre courts de tennis et d'un club house. Adopté à l'unanimité.
- Autorisation de programme n°2015-01 : construction de quatre courts de tennis et d'un club bouse. Adoptée à l'unanimité.
- Demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP). Adoptée à l'unanimité.
- ZAC Carrière des Amoureux : approbation du compte-rendu annuel à la collectivité locale 2014. Adopté à l'unanimité.
- Modification du tableau des effectifs. Adoptée à l'unanimité.
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur à compter de 2016. Adoptée à l'unanimité.
- Convention de partenariat compteurs communicants avec GrDF. Adopté à l'unanimité.
- Installation classée pour la protection de l'environnement : SNC Hemisphère à Garons. Adoptée à l'unanimité.
- Rétrocession de la parcelle cadastrée AD 12 : place Edmond Dalmas. Adoptée à l'unanimité.
- Opération de mise en valeur des façades : attribution de subventions. Adoptée à l'unanimité.
- Avis sur l'indemnité représentative de logement IRL 2014. Adopté à l'unanimité.
- Construction de quatre courts de tennis et d'un club house : approbation de l'enveloppe et du plan de financement prévisionnels, demande de subventions. Adoptées à la majorité.
- Acquisition d'une partie de la parcelle AK 278 appartenant à M. et Mme Bouzigue. Adoptée à l'unanimité.
- Majoration du taux de la taxe d'aménagement sur la zone 2AUEC du plan local d'urbanisme. Adoptée à l'unanimité.
- Modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU). Adoptées à l'unanimité.
- Convention cadre de fonctionnement de la direction des systèmes d'information commune à Nîmes Métropole et à la ville de Garons. Adoptée à l'unanimité.
- Contrat d'assurance des risques statutaires. Adopté à l'unanimité.
- Convention de délégation de gestion avec le centre de gestion de la fonction publique du Gard pour le contrat « risques statutaires ». Adoptée à l'unanimité.
- Opération de mise en valeur des façades : attribution de subventions. Adoptée à l'unanimité.
- Composition du conseil communautaire de Nîmes Métropole : détermination du nombre de sièges. Adoptée à l'unanimité.
- Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État. Adoptée à l'unanimité.

BIENVENUE À

VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES ÉPICERIE

GRANIER Patrice - S.A.R.L CERIC
Rue de l'Eglise - 30128 Garons
Tél. : 06 09 40 24 05

DU RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Olivier GRONNWALD complète l'équipe en place après un contrat d'intérim. Il est entre autre, chargé du « faucardage » dans la commune. Il a pour mission d'entretenir et de nettoyer les fossés sur tout le territoire, tâche nécessaire à la prévention des incendies et au bon écoulement des eaux.
Nous lui souhaitons une bonne intégration dans le village.

NETTOYAGE AUTOMOBILE, FRX DELAILING

En atelier ou à votre domicile.
M. FOURREAUX Cyril
4, rue des Baguets 30128 GARONS
Tél. : 06 59 32 16 19

TOILETTAGE CHIENS ET CHATS (REPRISE DE CHI CHI POMPON)

DA SILVA Johanne
16 Grand'rue - 30128 Garons
Tél. : 04 66 84 02 88
Tél. : 06 81 15 77 54

Garons d'hier et d'aujourd'hui









Le « Garons Mag » dans ses prochaines éditions poursuivra cette idée de retour aux souvenirs.

NOUVELLEMENT ARRIVÉ



Le capitaine Stéphane LAMY, commandant la communauté de brigades de Bouillargues, a pris ses fonctions en août dernier, en remplacement du capitaine PIQUE.
À la tête de 32 gendarmes des brigades de Bouillargues et de Bellegarde, il intervient avec ses unités sur un territoire assez étendu de 7 communes, réunissant plus de 31 000 habitants dans un triangle compris entre les villes de Nîmes, Arles et Beaucaire.
Plus précisément, ce territoire intercommunal s'étend du nôtre : Garons, aux communes de Bouillargues, Caissargues, Rodilhan, Bellegarde, Fourques et Jonquières-Saint-Vincent.
Avec à son actif 26 ans de services en gendarmerie et une solide expérience, le capitaine LAMY contribuera à préserver la sécurité des biens et des personnes dans notre village.
Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans ses nouvelles fonctions.

LE COLONEL THIERRY CRÉPIN, NOUVEAU CHEF DE CORPS DU 503E RT

Le 25 juin dernier, le colonel Thierry Crépin a succédé au colonel Éric Renaut à la tête du 503e régiment du Train à l'occasion d'une cérémonie présidée par le général Jean-Marc Bacquet, commandant la 1re brigade logistique, au quartier El Parras (ancienne base aéronavale) de Garons.

Saint-Cyrien de la promotion Capitaine Stéphane (1992-1995), le colonel Crépin a servi successivement au 5e régiment de commandement et de soutien de Baden-Baden, au 601e régiment de circulation routière d'Arras avant de suivre une scolarité de logistique internationale à l'ESSEC (école supérieure des sciences économiques et commerciales) et puis une année au collège interarmées de défense. Affecté au commandement de la force logistique terrestre puis à l'état-major de la brigade logistique à Montlhéry, il a été chef du bureau opérations instruction au 516e régiment du Train de Toul avant de rejoindre l'état-major de l'armée de Terre à Paris. Sa carrière l'a amené à être projeté en ex-Yougoslavie, au Tchad et en Afghanistan.

Inscrivant son action dans la ligne de son prédécesseur, le colonel Crépin a souhaité mettre l'accent sur l'engagement opérationnel qui est la première finalité du métier de soldat. Le 503e RT peut d'ailleurs capitaliser sur une riche expérience dans ce domaine puisqu'il a participé à la plupart des dernières opérations extérieures et a été projeté notamment l'année dernière au Mali. Des détachements logistiques (transport, circulation, manutention, ravitaillement)



arment en outre régulièrement le théâtre du Sahel et du Liban, et le volume d'une à deux unités est déployé en permanence dans le cadre de la mission Sentinelle sur les sites sensibles de la métropole.

Promoteur des liens armées-nation profonds qui se sont tissés depuis le transfert du « fier 503 » à Garons en 2011, le colonel Crépin tient à souligner le fort ancrage régional du régiment qui lui vaut le beau surnom de « régiment de Camargue ». Dans cette perspective, la nouvelle politique de recrutement doit lui permettre d'augmenter significativement ses effectifs d'ici à la fin de l'année 2016 et de proposer aux jeunes gardois des perspectives de carrière ou d'expérience professionnelle pleinement motivantes.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ : LE RESPECT... UN BÉNÉFICE QUI SE PARTAGE !

La propreté urbaine est une préoccupation majeure pour la Mairie de Garons, qui souhaite pour cela, la participation, le soutien et le civisme des habitants. Par votre comportement, vous pouvez préserver, améliorer la propreté de nos rues et contribuer à rendre le village plus agréable.

Cet été, tout particulièrement, certains quartiers ont été la scène de grandes négligences et d'incivisme de la part de certains habitants. Malheureusement, sitôt les lieux nettoyés à la hâte pour éviter d'énormes désagréments aux riverains, les dépôts sauvages recommençaient à même le sol ou aux abords des conteneurs : une **« vraie décharge de proximité »** et c'est intolérable !

Notre commune dispose d'une déchèterie gérée par Nîmes Métropole et l'amplitude des heures d'ouverture est suffisante pour permettre à chacun d'aller déposer les déchets, au lieu d'indisposer ses voisins et de mobiliser des équipes techniques.



Au quotidien aussi, nous devons tous nous mobiliser et nous montrer plus respectueux de la propreté des lieux qui nous entourent. Les consignes, nous les connaissons, mais sont-elles automatiquement respectées par tous, jeunes et moins jeunes ?

Un bref rappel...

■ **La rue n'est pas un lieu de dépôt :** utilisez les corbeilles à papier quand il y en a ou conservez les déchets pour les déposer là où ils doivent être déposés.

■ **Les déchets ménagers (bacs noirs) :** sortir les containers le dimanche soir et le jeudi soir, et les rentrer **le plus tôt possible le matin** pour qu'ils ne traînent pas dans la rue, après la collecte. Evitez ainsi de provoquer des désagréments en tout genre et contribuez à rendre les trottoirs plus accessibles.

■ **Sortir les bacs de tri sélectif** le mardi soir, en vérifiant qu'il n'y ait que des emballages ou des sacs transparents à l'intérieur.

■ **Les points d'apports volontaires:** les colonnes sont nombreuses dans le village et pourtant trop de personnes encore, déposent au pied de ces points de collecte, des surplus lorsque les colonnes sont pleines ou des sacs et cartons de déchets divers. Souvent une colonne moins encombrée, située non loin peut limiter de tels débordements.

N'hésitez pas à nous signaler ce dont vous êtes témoin, la Police Municipale a les moyens de poursuivre les agissements inciviques et d'en faire sanctionner sévèrement, les auteurs.



■ **Transport des déchets à la déchèterie :** attachez correctement les déchets verts ou encombrants transportés dans les remorques ou les coffres de voiture ouverts. Soyez vigilants durant le trajet car la chute de déchets sur la voie publique peut provoquer des accidents dont vous serez responsables.

■ **Les déjections animales :** les propriétaires de chiens sont responsables des déjections de leurs animaux. Prévoyez un sachet pour ramasser la déjection de votre animal.

En cas de non-respect, l'infraction constatée est passible d'une contravention de 1re classe (35 €).

LE RESPECT... DES EFFORTS QUI ENCOURAGENT !

FÊTE VO







13 juillet
2015









TIVE 2015



PREMIÈRES IMAGES DE NOS VILLAGES... UN SENTIMENT D'INACHEVÉ !



Devant la recrudescence des manquements aux prescriptions applicables en matière d'urbanisme, la municipalité tient à rappeler le respect d'un certain nombre de règles élémentaires.

Il en est ainsi du respect des règles relatives à l'aspect extérieur des constructions puisque le règlement du PLU impose que toutes les constructions, indépendamment de leur ampleur, soient enduites ou peintes.

Il en est de même pour les murs de clôture qui ne peuvent rester à l'état brut, sur aucune de leurs faces.

La stricte observance de ces simples mesures permettra de préserver la qualité d'un cadre de vie qui concerne chacun d'entre nous.

De plus, toutes les constructions de plus de 5m² d'emprise au sol, ainsi que l'édification de murs de clôture, doivent être précédées d'une autorisation administrative délivrée par la mairie.

Les travaux réalisés en infraction aux dispositions du code de l'urbanisme et du PLU sont passibles de poursuites pénales (jusqu'à 300 000 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement en cas de récidive).

Dès lors que la commune aura connaissance d'une infraction de ce type, elle sera tenue d'en faire dresser un procès-verbal.

La municipalité compte donc sur le civisme de ses administrés pour ne pas en arriver à de telles extrémités.

CETTE ANNÉE, LE FESTIVAL DU SANTON FÊTERA SES 40 ANS

À cette occasion, les amoureux de tradition ne manqueront pas de venir admirer cette merveilleuse exposition ainsi que les animations qui auront lieu les dimanches 8 et 15 novembre 2015 avec la représentation des métiers et scènes de personnages de la crèche provençale et la participation du groupe " Costumes & Traditions".



FÊTE DU VIN PRIMEUR

organisée au
CELLIER des VESTIGES ROMAINS
le samedi 17 octobre 2015
à la cave de Bouillargues.

Exposition et concours de peinture.

FRANC SUCCÈS POUR LE 2E SALON PHOTOCINÉ RÉTRO

Organisé par l'Association Municipale Sports et Loisirs (AMSL), le dimanche 13 septembre s'est tenu à la salle des fêtes la 2e édition du salon « Photociné Rétro », légèrement perturbé par une instabilité météorologique.
Même si quelques exposants et visiteurs ont hésité à venir sur Garons, ce salon a été une réussite.
De nombreux amateurs de la région sont venus chiner et acheter des appareils de collection ou simplement compléter leur matériel (objectifs, cellules ou batteries), ou bien se remettre à la photo argentique pour les nostalgiques de cette technique.





C'est vrai, la photographie argentique n'est pas obsolète puisqu'on peut trouver des laboratoires qui traitent ce type de films, et ce, dans tous les formats.
Bref, une grande satisfaction pour les exposants et visiteurs qui, tous, nous ont donné rendez-vous l'année prochaine pour septembre 2016, qui soyez-en sûrs, sera baigné de soleil.

FLAMENCO

GARONS... UN CREUSET D'ARTISTES EN HERBE.

Âgée de 12 ans, Céline DAUSSAND, garonnaise de naissance, a commencé la danse Flamenco à l'âge de 8 ans, avec l'ancienne association garonnaise « Sol y Mar ».
Ces 3 dernières années, elle décide de se perfectionner à Manduel, au sein de l'association Las Palmas, où elle suit les cours de Flamenco, Rumba, Sevillanes, avec des professeurs renommés, tels qu' Anette Darda "La Maruja", Nancy Monge et Amandine Boulet.
Très vite repérée par le groupe SANGRE FLAMENCA *(bien connu à Garons)* pour son « Duende » et sa grâce, elle fait déjà quelques grandes scènes avec eux.
Nous vous donnons donc rendez-vous **le samedi 17 octobre 2015 à la salle des Fêtes de Garons**, où vous pourrez la découvrir, en compagnie du groupe SANGRE FLAMENCA et d'autres danseuses.
Souhaitons à cette jeune fille passionnée, une belle réussite artistique.



RESPIREZ... SOUFFLEZ !

Non ! Vous n'êtes pas chez le médecin, mais sur le récent **parcours de santé** aménagé dans le parc du Mas de l'Hôpital.
En remplacement des anciens modules quelque peu vétustes et à la longue dangereux, la commission des espaces verts a souhaité, outre la satisfaction des usagers, la garantie « inaltérable » des matériaux et apporter au parc un PLUS environnemental et moderne.
Cette nouvelle aire est composée d'un ensemble d'équipements permettant la marche ou la course à pied, ainsi que des exercices de culture physique, musculation ou mise en forme. Treize stations sont installées et signalées par des panneaux.
Appelé aussi CRAPA (Circuit Rustique d'Activités Aménagé), ce parcours de santé offre des activités faciles et peu fatigantes, permettant à tous d'associer sport, hygiène et plein air.





Parallèlement à cette installation et pour rappeler l'interdiction de pêche et de baignade au plan d'eau, deux nouveaux panneaux ont remplacé les anciens, dont l'un fait état du dernier arrêté municipal visant ces obligations.
Enfin, dans le parc, vous remarquerez des filets de but récemment installés pour les amateurs de football et un panier de basket.
Il ne reste plus... **qu'à tout essayer !**



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Octobre

- Mercredi 14 octobre : ESF Don du Sang - 14h30 à 19h30 - Salle des Evêques
- Samedi 17 octobre : Spectacle par Festi Gipsy - Salle des fêtes
- Jeudi 22 octobre : Thé dansant 3e âge à partir de 14h - Salle des fêtes
- Samedi 31 octobre : Election Miss GARONS – Salle des Fêtes

Novembre

- Du samedi 7 au dimanche 22 novembre : Festival Régional du Santon organisé par l'AMSL - Salle des fêtes
- Vendredi 27 novembre : Contes - Salle des fêtes
- Dimanche 29 novembre : Bourse aux jouets de 10h30 à 17h30 - Salle des Fêtes

Décembre

- Vendredi 11 décembre : Tournoi Handisports - Salle des fêtes
- Samedi 19 décembre : Loto Club Taurin Le Mistral à partir de 14h30 - Salle des fêtes
- Jeudi 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre organisé par les Anciens Jeunes à partir de 20h - Salle des fêtes

Janvier

- Dimanche 10 janvier : Repas des aînés

État-civil



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Louna SIONG le 14 avril 2015 à Nîmes
- Rose DUPUY le 12 mai 2015 à Nîmes
- Sasha COLOMBANI le 18 mai 2015 à Nîmes
- Paul VIDAL le 2 juin 2015 à Nîmes
- Louka DUCHEMIN le 5 juin à Nîmes
- Mathys COUPÉ EDMOND le 5 juin 2015 à Nîmes
- Logaan GROULT le 19 juin 2015 à Nîmes
- Lou GARCIA le 25 juin 2015 à Nîmes
- Mathilde FAURE le 8 juillet 2015 à Nîmes
- Djibril KEROUR le 13 juillet 2015 à Nîmes
- Chloé SUGIMOTO le 21 juillet 2015 à Nîmes
- Alessio BERGONZOLI le 22 juillet 2015 à Nîmes
- Ethan JABOCY-KOALY le 31 juillet 2015 à Nîmes
- Livio CASAN le 3 août 2015 à Nîmes
- Tino LUBERTACCI le 23 août 2015 à Nîmes
- Antonin THORENT le 28 août 2015 à Nîmes
- GwenaëlVIALA FERRAN le 29 août 2015 à Nîmes
- Noah SANOU né le 05 septembre à Nîmes

BAPTÊMES

- ALCIDI Lenny le 25 juillet

MARIAGES

Nos félicitations à :

- Nathalie FELIX et Patrice ESPEL le 18 avril
- Elise MARION et Nicolas GARCIA le 18 avril
- Houa LY et Soulyxay SORTHOR le 28 avril
- Isabelle FOUCHIER et Jean-Paul DURAND le 2 mai
- Sabah BELABBES et Abdelali KAAOUAN le 16 mai
- Anissa GHADBANE et Yacine KADDOUR le 23 mai
- Wassila ZENASNI et Abdelhafid SOURI le 6 juin
- Christine TOUR et Guillaume MALLET le 13 juin
- Nathalie MIROIR et Ludwig GABRIAULT le 20 juin
- Virginie DUART et Yannick LASJUILLIARIAS le 20 juin
- Cristina FIGUEIREDO DOS REIS et Paul YANG le 27 juin
- Héloïse JUBERT et Romain GUILLEMOT DE LA VILLEBIOT le 27 juin
- Nor El Houda MOUSTAKIM et Peter PERRIER le 27 juin
- Virginie CABRAJAS et Damien NOBLET le 4 juillet
- Linda LOPICO et Jean-Marc SALVADOR le 11 juillet
- Pauline SANTACREU et Théophile DUBLINEAU le 25 juillet
- Caroline VASSEUR et Jérôme CHANTHE RANG le 01 août
- Camille PORTAL et Nicolas HERNANDEZ le 8 août
- Laure PICOT et Sylvain GOMEZ le 8 août
- Sarah THIEFAINE et Mathieu PERRIN le 15 août
- Claire SIMONET et Nicolas VEILLET le 22 août
- Gaëlle BERARD et Jacques TORRES le 29 août
- Aurélie VAYTET et Pierre BERTAUDON le 5 septembre

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Pierre CLUTIER
- Xay YANG veuve THAO
- Faouzi KHEMIRI
- Roland PINCEMIN
- Roland MANGILI
- Lucienne BLANCHARD veuve BENEDITTINI
- Martine PEREA
- Marcel LEBRET
- Michel PERRIN
- Christian BRUNIQUEL
- Jean-Noël VEROT
- Daniela LUSARDI
- Aaron BRIGOT
- Renée QUET épouse ALCON
- Henriette PEPIN veuve ROUVIERE
- Anne-Marie ABRIC épouse ALDEBERT
- Lucette MALACARNE veuve MAURIN
- Mohamed KHALIFA dit « Armand »
- Pastora CORONILLA veuve RODRIGUEZ

UN ÉTÉ AU CLSH DE GARONS

Cette année, le nombre d'enfants inscrits au centre de loisirs, pour la période estivale, parle de lui-même, avec une fréquentation variable de **38 à 70** enfants, pendant les camps notamment.
Pour les enfants restés sur le centre aéré, le thème « La croisière s'amuse » a proposé aux enfants différentes escales (Nouméa, Tahiti, Hawaii...) et des activités associées, comme la fabrication de fontaines de fleurs, l'assemblage des perles rares, la découverte de la barrière de Corail et bien d'autres trouvailles dans chaque port.











Par ailleurs, trois **camps** ont été organisés, réservés aux enfants de 6 à 17 ans. Deux à Saint-Bauzille-de-Putois dans l'Hérault, avec au programme des activités telles que la visite de la Grotte des Demoiselles, du canoé pour la descente de l'Hérault, de la « Via Ferrata » et de l'escalade...

Et la nouveauté : le déplacement en **Allemagne.** Un voyage de six jours qui a conduit 12 jeunes garonnais à participer à ce séjour linguistique. La municipalité en partenariat avec le centre Léo Lagrange et l'OFAJ ont pu permettre aux enfants la découverte de la ville de **Munich.** Pour les visites : l'Allianz Arena (stade), le magnifique zoo et le château de Neuschwanstein, pour enfin se relâcher dans le jardin d'Anglais.
Le centre de loisirs de Munich Haar a été notre guide-partenaire. Un grand merci à eux.



À la fin du mois de juillet au centre, un spectacle a été proposé aux parents avec projections-vidéo, photos et une représentation de danses et autres chants.
Le bilan de ces différentes activités et découvertes estivales est un réel succès et tout le monde a hâte de découvrir les vacances 2016 du CLSH.

Pour le dernier semestre 2015, le thème des mercredis du CLSH abordera les **JO d'Astérix** (à découvrir en détail sur le site de la ville de Garons).

Et quant aux vacances de la Toussaint, que de « Mystères » au Mas de l'hôpital !

Une sortie sera de même prévue le **21 octobre** prochain à l'aquarium de Montpellier.



Début de programme pour 2016...

Février 2016 approche à grand pas, l'équipe encadrante vous annonce un séjour à la neige pour la semaine du **29 février au 04 mars.** Les places sont limitées à 45 et vous pourrez **à partir du 20 janvier** faire les réservations via le site internet de la ville.

Enfin, pour des questions pratiques, il est rappelé aux parents que **les inscriptions** pour les mercredis doivent avoir lieu au plus tard le **vendredi midi précédant l'activité.** Et pour les vacances, **10 jours** avant le début de celles-ci. Ces règles nous sont imposées pour prévoir l'encadrement règlementaire.





ASSOCIATIONS

ANCIENS JEUNES

Forte de ses 160 adhérents et la diversité de ses manifestations, l'Association, par son dynamisme et sa bonne humeur est un acteur incontournable de la vie associative.
La saison 2014/2015 a été exceptionnelle par les manifestations organisées : voyages, sorties à la journée, repas dansant à la salle des Fêtes, repas au club, loto annuel, anniversaires, et toujours le mardi et le vendredi jeux de loto, cartes, boules, etc.
Cette année, l'Amicale organise le réveillon de la St Sylvestre à la Salle des Fêtes.

Contact :
Mme ZANON Ange-Marie : 04 66 70 08 03
Mme LORENZO Christine : 06 62 54 01 91



LA VIE DEVANT SOI



Cette association a pour objet de développer et promouvoir le bien-être et l'épanouissement personnel, une meilleure communication et connaissance de soi.
Elle propose toutes formes d'actions, d'animations, de méthodes ou de techniques ayant trait au développement personnel ainsi que la relaxation : Coaching, Reiki, Elixirs Floraux, Modelage, Lithothérapie et autres.

Intervenantes



Corinne Grandemange
Coach professionnel
www.coach-personnel-nimes.fr



Corinne Issenjou
Psycho-énergéticienne
www.aucoeurdesoi30.com

Siège Social : 4 impasse du Coussoun 30128 Garons

TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table, c'est :
« Permettre au plus grand nombre d'accéder à un sport complet, peu onéreux, requérant bonne condition physique et intelligence de jeu... », C. Maurel.

VENEZ NOUS RENCONTRER !
Halle des sports Garons Costières
Les mercredi 16h30, vendredi 18h30
et samedi 14h.



ASSOCIATIONS

TOUCH RUGBY KEZAKO ?

C'est quoi ?
Du rugby à toucher, sans contact, basé sur l'évitement, la vitesse et le jeu de ballon, pour un sport purement amical et de loisir.

C'est où ? C'est quand ?
Stade de Garons tous les lundis soir de 19h30 à 21h30.

C'est qui ?
Déjà une dizaine de joueurs qui espèrent en voir plein d'autres !
Hommes, femmes, de 18 à 70 ans, sportifs anciens, actuels ou néophytes, tous les adultes majeurs sont les bienvenus. Vous serez accueillis et initiés dans la bonne humeur afin que tout le monde prenne du plaisir à jouer.

C'est comment ?
Vingt minutes d'échauffement, quelques jeux et exercices de ballon et petit match entre nous.

C'est sans risques ?
L'activité comporte peu de risques car pas de contacts, mais le Garons Touch Rugby (GTR) est déjà assuré, même pour les joueurs occasionnels !

Rencontres avec d'autres équipes ?
Quelques-unes dans l'année, décidées collectivement, avec des équipes qui jouent dans le même état d'esprit.

Une raison de ne pas essayer ?
AUCUNE !!!
On vous attend nombreux, depuis le lundi 14 septembre à 19h30, au stade de Garons pour venir *« faire l'essai ! »*

GARONS VOLLEY-BALL



Equipe plaisante et dynamique recrute le lundi de 20h à 22h à la halle des sports.







ASSOCIATIONS

L' ATELIER COLORS, C'EST NOUVEAU, C'EST DE L'ART !

Depuis quelques mois Mme Marie-Agnès Laval-Couderc propose aux Garonnais une nouvelle expérience autour de l'art, en ouvrant un cours hebdomadaire de dessin et de peinture.
Accompagnée par une professeure diplômée et expérimentée, Mme Corinne Guiot, les adhérents peuvent s'initier ou se perfectionner à de nombreuses techniques telle que l'aquarelle, l'huile, l'acrylique ou le pastel. Travaillant par thématiques, chacun peut développer sa propre sensibilité artistique dans une ambiance conviviale. Des visites de musées et une exposition de fin d'année complètent cet apprentissage. Bonne rentrée artistique !
Cours le lundi à la salle St Etienne de 14h à 16h30.
Infos auprès de Marie-Agnès au 06 58 49 97 44.



Pastel
d'après W .TURNER

La Présidente, Françoise Dupeyron

ATELIER D'ÉVEIL DES PÉQUÉLETS

Pour sa 8e année consécutive, l'association les Ateliers d'Eveil des Péquélets accueille les assistantes maternelles et leurs enfants dans les locaux du centre de loisirs, Espace Jean Yannicopoulos.
Activités manuelles, sorties, éveil et jeux sont au programme, le tout sous le signe de la convivialité, tout en respectant le rythme de chaque enfant.



ARTISTIQUEMENT MODE



« Artistiquement mode » est une association récente, créée en intercommunalité avec les communes de Garons, Redessan et Manduel et s'adressant aux jeunes filles âgées de 12 à 25 ans.
Cette association a pour but de promouvoir les défilés de mode ou les shootings photos.
Renseignements auprès de Mme ARRAGON : 06 84 73 52 51.

ASSOCIATIONS

L'ESTELLO

Pour la 2e année, le groupe folklorique l'ESTELLO organise l'élection de MISS GARONS et sa métropole qui aura lieu le **31 octobre 2015 à la salle des fêtes de Garons à 20h30.**

Cette année, l'élection est destinée aux jeunes filles âgées de 16 ans à 21 ans, sans critère de taille.

Une opportunité pour ces jeunes filles d'être dans le monde de la mode et des paillettes.

Venez passez une soirée exceptionnelle en compagnie de professionnels de la mode et du mannequinat et tenter votre chance, afin



d'avoir la possibilité d'être repérée et de remporter de nombreux cadeaux.

Renseignements : Mme ARRAGON Jocelyne 06 84 73 52 51.

ICAPAR

Une nouvelle organisation

L'instance Cantonale des Actions en faveur des Personnes Âgées et des Retraités du Canton de la Vistrenque a constitué son nouveau bureau et s'organise autour de la nouvelle donne cantonale.

Un nouveau bureau

Nous remercions et saluons Inca MOITRY qui depuis 20 ans a assumé avec beaucoup de cœur et de courage l'association de l'instance cantonale des actions en faveur des personnes âgées et retraitées du canton de la Vistrenque et qui aujourd'hui cède ses fonctions.

- Présidente : Liliane FRAIGNEAU
- Vices-Présidentes : Danielle COMPTE et Joëlle ROIG
- Secrétaires : Jean-Paul FOSSEY et Marie-Pierre TRONC
- Trésorières : Jacqueline CHAPEYRON et Viviane CONÉJÉRO

Les objectifs de l'ICAPAR

L'ICAPAR a pour but d'établir des liens entre les séniors des villages et organiser des rencontres lors de la semaine bleue (en octobre) autour d'un goûter dansant, des sorties champêtres, etc.

Nous souhaitons que dans ces communes, les présidents aient une attention particulière aux besoins des personnes seules et/ou isolées. Une nouveauté avec l'accord des animateurs diplômés, rencontrer ces personnes dites fragilisées pour les aider à mieux surmonter des épreuves dues à la maladie (ex : sortie de soins, en rééducation), à l'équilibre, le manque de confiance en soi, à travers des exercices appropriés par une pratique collective pour une approche sport, santé, bien-être, plaisir, convivialité respect d'autrui et tout cela, en totale sécurité.

Cette approche se fera sous forme d'exercices, de jeux dans l'espace, mémorisation, coordination souvent en binômes (c'est plus sympa) et surtout sans compétitivité.

Pour nous aider à démarrer ce projet, nous rencontrerons les infirmières de village cités qui connaissent mieux que quiconque ces séniors.

Toutes nouvelles idées seront les bienvenues. Les réunions du Conseil d'Administration se font dans chaque village.

Dates à Retenir

- **Lundi 12 octobre :** concours de Belote à Rodilhan avec récompense au gagnant.
 Pour tous renseignements, tél. : 04 66 29 47 66 ou 04 66 67 31 62 tous les matins de 9h30 à 12h.
- **Mardi 13 octobre :** Conférence sur les maladies cardio-vasculaires à Bouillargues.
- **Jeudi 22 octobre :** thé dansant à Garons.

TAXI SERVICE
Patricia et Jean-Charles GARRIGUES
06 11 81 81 46
TRANSPORT MÉDICAL
GARONS - Aéroport Nîmes
taxigarrigues@free.fr

sarl GARAGE PRADE
AGENT PEUGEOT
Carrosserie - Mécanique
Climatisation
Toutes marques
Ventes Véhicules
Neufs & Occasions
DÉPANNAGE 7J/7J
RÈGLEMENT TOUTES ASSURANCES
e-mail -garageprade@wanadoo.fr
Tél.: 04 66 20 38 48 - Fax : 04 66 20 55 27
RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

Prêt de véhicule
Pose Pare Brise
TOLERIE
PLANETE AUTO
PEINTURE
Réparations Toutes Assurances et Toutes Marques
CARROSSERIE MECANIQUE
Tél. 04 66 70 13 04

Cellier des Vestiges Romains
30230 Bouillargues
AOC Costières de Nimes
vin de pays d'oc
AOC Costières de Nimes vin de pays d'oc
HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU
Le lundi de 14h à 18h30 -
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h
www.celliervestigesromains.com
celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79

Élagueurs diplômés
ABATOUT
Cyril Pelon
Élagage taille douce / Abattage toutes difficultés
Broyage et rabottage / Études et devis gratuits

ETS FORMICA
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
06 68 35 90 60
06 62 00 58 31
cedric.formica@gmail.com
http://cedric.formica.monsite-orange.fr/
FORMICA Maçonnerie Générale
Neuf et Rénovation
DEVIS GRATUIT
Cédric Formica
12 RUE DU JARDIN
30128 GARONS

A toute Vapeur
ARTISAN
VOTRE SERVICE LAVAGE ET REPASSAGE
Mme BRUNOT Eliane
14, Rue des Amandiers - 30128 GARONS (vers aéroport)
Tél. 04 66 70 06 17

Rodrigue
Coiffure
GARONS :
16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrigue-coiffure.fr

POINT INFO

EAU POTABLE
SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
Tél. 0 810 813 103 - 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES
VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
Tél. 08 11 90 05 00

UNE FIGURE GARONNAISE NOUS QUITTE



C'est à l'âge de 82 ans qu'Armand KHALIFA nous a quittés, laissant derrière lui une multitude de souvenirs à beaucoup d'entre nous.

Qui ne se souvient pas de cet homme doté d'une énergie remarquable au service des autres. Très impliqué dans la vie associative du village, il a animé avec passion le club de foot, puis celui des « Anciens jeunes ».

Il a suivi par ailleurs les affaires communales durant tous les mandats de son épouse comme conseillère municipale.

Son amabilité, sa grande courtoisie, son sens de l'humour et sa finesse d'esprit, ont fait de lui un personnage reconnu dans la commune.

Nous souhaitons nos sincères condoléances à la famille.

SYNDICAT DES INFIRMIERS LIBÉRAUX FNI DU GARD

GARDES DES INFIRMIÈRES

04 octobre 2015	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
11 octobre 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
18 octobre 2015	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
25 octobre 2015	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
1er novembre 2015	Mlle FRICON Christelle	04 66 70 06 06
08 novembre 2015	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
11 novembre 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
15 novembre 2015	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
22 novembre 2015	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
29 novembre 2015	Mlle FRICON Christelle	04 66 70 06 06
06 décembre 2015	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
13 décembre 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96

La permanence n'exclut pas le libre choix de l'infirmière par le patient

GARDE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La garde débute le samedi midi et se termine le lundi matin à 8h. Les patients doivent s'adresser au 15 ou au 112 d'un téléphone portable.

Patrick BALEINE	04 66 70 00 60
François BUVRY	04 66 70 17 28
Jean-Pierre GORNÈS	04 66 70 16 64
Dominique SOULERIN	04 66 23 95 70

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr P. et Ch. PETRUS	04 66 70 18 39
Dr SARRUT	04 66 70 18 39

KINÉSITHÉRAPEUTE

Hervé RIBOUCHON 04 66 70 09 95

ORTHOPHONISTE

Mme LACHAUME	04 66 70 03 73
Mme BAROSO	04 66 38 95 20

PHARMACIES

Les pharmacies de Garons ouvrent en alternance un samedi sur deux.
BONTE, rue des Alizés, 04 66 70 18 06.
HANNIGSBERG & BABIKIAN,
av. de la Camargue, 04 66 70 01 77.

La marque du terrain à bâtir

ggl-groupe.com